

deux parties en cause peuvent prendre, sans obtenir l'autorisation officielle des autorités de l'autre partie, des mesures immédiates pour lutter contre un incendie de forêt qui pourrait se déclarer à l'intérieur d'une zone-tampon s'étendant sur une distance de 10 milles de chaque côté de la frontière.

Au cours de la saison des feux de forêts, les autorités échangeront les données météorologiques en installant, à moins de 50 milles de la zone-tampon, des instruments permettant de mesurer les conditions atmosphériques.

L'entente est entrée en vigueur à la suite de l'échange de notes diplomatiques entre l'ambassade du Canada à Washington et le Secrétariat d'État des États-Unis, notes qui sont venues confirmer la convention dont les clauses ont été précisées dans un mémoire signé le mois dernier par M. Chrétien et le secrétaire de l'Intérieur, M. Rogers C.B. Morton.

Le ministre du Nord canadien déclarait alors: "Une frontière tracée sur une carte géographique n'a aucune signification lorsqu'il s'agit de la protection de la faune et des ressources naturelles."

De son côté, M. Morton a affirmé que l'entente servirait les intérêts des deux pays.

Le Service forestier du Yukon, qui relève du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, s'occupe de la lutte contre les incendies de forêts au Yukon. En Alaska, cette tâche revient au *Bureau of Land Management* (Office de la gestion des terres), du département de l'Intérieur, des États-Unis.

SUCCÈS DE LA FOIRE DU TEXTILE

Des fabricants de textiles du Canada ont vendu des tissus d'une valeur de 2.1 millions de dollars à *Interstoff*, la plus grande foire mondiale du textile, tenue à Francfort, en Allemagne, du 24 au 27 mai dernier. La valeur des commandes de rappel pourrait atteindre 20 millions de dollars.

Le stand canadien, dont le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce assurait l'organisation, présentait des cotonnades, des lainages, des tissus de laine peignée, des mélanges de fibres naturelles et synthétiques ainsi que des tissus entièrement synthétiques. Plusieurs firmes canadiennes y avaient des étalages.

ÉLECTION D'UN ESQUIMAU À LA PANARCTIC

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, annonçait récemment la nomination de M. Markoosie, pilote de ligne et écrivain esquimau, au Conseil d'administration de la société *Panarctic Oils Limited*.

La nomination de M. Markoosie a été approuvée lors de la réunion annuelle de la Société, tenue récemment à Calgary.

La nouvelle nomination porte à 17 le nombre de directeurs de la *Panarctic Oils*, société d'exploration

pétrolière dans le Nord dont les actions sont détenues par l'État et l'industrie privée.

M. Markoosie, qui réside à Resolute Bay, est un pilote de ligne; il est aussi l'auteur du roman à grand tirage *Harpoon of the Hunter*. En plus de consacrer des milliers d'heures à des vols au-dessus de l'Arctique, il manifeste beaucoup d'intérêt pour l'histoire, ainsi que pour les us et coutumes des Esquimaux. Il parle et écrit couramment la langue de son peuple. En accueillant M. Markoosie au Conseil d'administration de la société *Panarctic Oils*, monsieur Chrétien a déclaré: "Je suis convaincu que sa participation aux activités de la *Panarctic Oils* nous sera d'une aide inestimable. M. Markoosie possède une connaissance exceptionnelle du Nord; de plus, il comprend les besoins des habitants de cette région. Il aidera la Société à formuler des plans et des lignes de conduite qui seront à l'avantage tant des habitants des régions septentrionales que de ces régions elles-mêmes."

LES DISPOSITIONS BUDGÉTAIRES...

(Suite de la page 2)

écart de 810 millions par rapport au surplus d'environ 390 millions en 1969-1970. Les besoins de trésorerie non budgétaires ayant augmenté de 550 millions de dollars, les besoins de trésorerie globaux pour 1970-1971 se sont accrus de 1,360 millions par rapport à l'année précédente, à l'exclusion des fonds nécessaires pour financer les opérations en devises étrangères.

Pour 1971-1972, les recettes budgétaires, à la suite des modifications fiscales, sont évaluées à environ 13,660 millions de dollars, et les dépenses à 14,410 millions, ce qui donnerait un déficit budgétaire de 750 millions de dollars.

On estime à 1,680 millions de dollars les besoins non budgétaires nets, à l'exclusion des opérations en devises étrangères, et les besoins de trésorerie globaux pour 1971-1972 sont évalués à 2,430 millions.

TOILE DE FOND ÉCONOMIQUE DU BUDGET

Le ministre a déclaré que selon lui, l'expansion de l'économie au cours du deuxième semestre de 1971 sera encore plus importante que celle prévue lors du budget présenté en décembre dernier. Il a souligné qu'il s'attendait à ce que le produit national brut, au cours du reste de l'année, s'accroisse de 9 p. 100 ou plus, comparativement à la même période l'an passé.

"L'économie canadienne a marqué un point tournant l'automne dernier, alors que les taux régressifs de la demande, de la production et de l'emploi ont amorcé une tendance à la hausse. J'ai confiance qu'au second semestre de 1971 et en 1972 l'économie aura pris de la vigueur et de l'élan."

La demande nationale totale a augmenté au